

Appel aux pays producteurs et à l'O.A.A.
en faveur d'une diminution des prix
d'exportation des céréales

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
RECONNAISSANT que le manque de devises étrangères

constitue un obstacle à l'exécution des programmes de reconstruction et de développement des pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient et que de trop grosses saignées de devises pour l'achat de produits alimentaires nuisent à l'économie de ces pays, et

CONSIDERANT que les prix fixés pour les céréales par les pays-producteurs doivent être maintenus à un niveau aussi bas que possible,

DECIDE qu'un appel soit adressé aux pays producteurs intéressés et à l'O.A.A. pour qu'ils étudient conjointement et individuellement les mesures propres à abaisser à un niveau raisonnable les prix des céréales exportées dans les territoires relevant de la Commission, là où ces prix semblent excessifs.